


Numéro	DL170612-CI02	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Fonction publique – Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T.	
Objet	Mise à disposition d'un conseiller en mobilité du Centre de Gestion 67 – modification du tarif	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 29 juin 2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-neuf juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni, à l'Illiade - en session ordinaire -, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Claude FROEHLY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Claude FROEHLY, Maire, Madame Séverine MAGDELAINÉ, Monsieur Emmanuel BACHMANN, Madame Martine CASTELLON, Monsieur Richard HAMM, Madame Huguette HECKEL, Monsieur Bernard LUTTMANN, Madame Pascale-Eva GENDRAULT, Monsieur Henri KRAUTH, Madame Françoise SCHERER, Monsieur Naoufel GASMI, adjoints, Madame Edith ROZANT, Madame Dominique GUILLIEN-ISENMANN, Monsieur Jacques BIGOT, Monsieur Patrick FENDER, Monsieur Alain SAUNIER, Monsieur Michel WAGNER, Monsieur Yves HAUSS, Madame Fabienne COSMO, Madame Catherine MILLOT, Monsieur Emmanuel LOUIS, Madame Sonia LAUBER, Madame Sophie QUINTIN, Madame Tiphaine RICHARD-BOUTE, Monsieur Alain MAZEAU, Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Daniel HAESSIG, Monsieur Serge SCHEUER, Monsieur Thibaud PHILIPPS, Madame Elisabeth DREYFUS, Monsieur Yvon RICHARD, Conseillers.

Etaient excusés :

- Madame Carine ERB ayant donné procuration à Monsieur Bernard LUTTMANN
- Madame Carolle HUBER ayant donné procuration à Madame Edith ROZANT
- Monsieur Jérémy DURAND ayant donné procuration à Madame Martine CASTELLON
- Monsieur Baptiste HEINTZ-MACIAS ayant donné procuration à Monsieur Naoufel GASMI

Nombre de conseillers présents :	31
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	23 juin 2017
Date de publication délibération :	4 juillet 2017
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	4 juillet 2017

Numéro	DL170612-CI02	1/1
Matière	4.1.Fonction publique - Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T.	

IV. PERSONNEL

2. MISE A DISPOSITION D'UN CONSEILLER EN MOBILITE DU CENTRE DE GESTION 67 – MODIFICATION DU TARIF

Par délibération du 1^{er} décembre 2016, le Conseil Municipal avait approuvé le principe de la mise à disposition d'un conseiller en mobilité du Centre de Gestion du Bas-Rhin pour accompagner les agents dans la définition d'un nouveau projet professionnel.

La prestation, qui comporte une dizaine de rendez-vous, est payante.

Le Centre de Gestion a récemment informé la Ville que la tarification passait de 45 € l'heure à 65 € l'heure, soit un surcoût de 375 € pour 21 heures.

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'approuver les nouvelles modalités financières pour la mise à disposition d'un conseiller en mobilité ;**
- **d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer, le cas échéant, les conventions y relatives ;**
- **de prévoir les crédits nécessaires au budget.**

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte, à l'unanimité, la présente délibération**

Pour extrait conforme

**Le Maire
Claude FROEHLY**

